

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE JEUDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGERIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**DIRECTION et REDACTION :**

au Ministère d'Etat

**ADMINISTRATION :**

a l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

**INSERTIONS :**

Annonces : 0 fr. 75 la ligne.

Pour les autres insertions, ou traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

**SOMMAIRE.****MAISON SOUVERAINE :**

Présence de S. M. le Roi de Suède à une Représentation théâtrale.

Réception en audience privée de M. le Chanoine Accica.

Cérémonie religieuse à la Chapelle du Palais.

Déjeuner à l'occasion des noces d'or sacerdotales de M. le Chanoine Accica.

Déjeuner au Palais.

**PARTIE OFFICIELLE :**

Arrêté ministériel fixant la date d'ouverture de la session de la Chambre Consultative.

**CULTES :**

Présence de S. A. S. le Prince Souverain et de LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre à la messe de Pâques à la Cathédrale.

Grand'Messe solennelle célébrée à l'église Saint-Charles en présence de S. A. S. le Prince Souverain et de LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre à l'occasion des noces d'or sacerdotales de M. le Chanoine Accica.

**ÉCHOS ET NOUVELLES :**

Succès sportif.

**VARIÉTÉS :**

Les ouvriers de génie : Barthélemy Thimonnier, inventeur de la machine à coudre.

**Annexe au « Journal de Monaco » :**

CONSEIL NATIONAL. — Compte rendu de la séance du 20 décembre 1926.

**MAISON SOUVERAINE**

S. M. le Roi de Suède, accompagné de M. et M<sup>me</sup> Kieller et du D<sup>r</sup> Nauckhoff, médecin du Roi, assistait jeudi dernier, 14 avril, à la représentation des Ballets russes dans la loge Princièr.

S. A. S. le Prince Souverain, LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre, assistaient également à la représentation, accompagnés de M<sup>me</sup> la Comtesse Gastaldi, Dame d'honneur, du Général Roubert, premier Aide de camp, et du Capitaine Millescamps, Officier d'ordonnance.

Lundi dernier, S. A. S. le Prince Souverain a reçu, en audience privée, M. le Chanoine Accica, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'entrée dans les Ordres de M. le Curé de Saint-Charles.

Au cours de cette audience, Son Altesse Sérénissime a conféré au Chanoine Accica les insignes du grade de Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Prince Souverain a remis, en outre, au vénéré jubilaire un calice en vermeil, orné de sujets en argent ciselé. Sur la coupe sont représentés le Christ et les douze Apôtres; sur le pied du calice figurent les symboles de l'Annonciation, de l'Incarnation et de la Rédemption; au-dessous sont gravées les dates : 26 mai 1877 - 26 mai 1927.

LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre ont, de Leur côté, offert à M. le Curé de Saint-Charles une Médaille en or portant à l'avant le visage du Christ et, au revers, les monogrammes de Leurs Altesses Sérénissimes surmontés de la Couronne Princièr.

En présence de S. A. S. le Prince Souverain et de LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre, S. G. M<sup>gr</sup> Clément a célébré la Messe, mardi matin, dans la Chapelle du Palais de Monaco, en l'honneur de la Première Communion de M. Albert Bartholoni, fils de M. Jean Bartholoni, Chambellan, et de M<sup>me</sup> Jean Bartholoni, Dame d'honneur de Son Altesse Sérénissime.

S. A. S. le Prince Souverain a offert, mardi dernier, un déjeuner au Palais en l'honneur du cinquantenaire sacerdotal de M. le Chanoine Accica, Curé de Saint-Charles.

LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre assistaient à ce déjeuner auquel avaient été conviés : S. G. M<sup>gr</sup> Clément, Evêque de Monaco; M<sup>gr</sup> Lesage; M. le Chanoine Delpech, Curé de la Cathédrale; M. le Chanoine Retz, Curé de Sainte-Dévote; M. le Chanoine Carli, Curé de Saint-Martin; le R. P. de Waubert, Chancelier de l'Evêché, faisant fonction d'Aumônier de la Chapelle du Palais; M. le Conseiller privé Fuhrmeister, Directeur du Cabinet Civil, et M. le Capitaine Millescamps, Officier d'ordonnance de S. A. S. le Prince Souverain.

S. A. S. le Prince Souverain a donné hier un déjeuner au Palais de Monaco.

Son Altesse Sérénissime avait à Sa droite : S. A. S. le Prince Pierre, M<sup>le</sup> Benedetti et le Capitaine Millescamps, Officier d'ordonnance.

A la gauche du Prince Souverain, avaient pris place : M<sup>me</sup> Benedetti; le Général Pellegrin,

commandant la 57<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie à Nice, et M. le Conseiller privé Fuhrmeister, Directeur du Cabinet civil.

S. A. S. la Princesse Héritière était assise en face de S. A. S. le Prince Louis II, ayant à Sa droite : M. Benedetti, Préfet des Alpes-Maritimes, le Général Saramito, commandant la Région fortifiée des Alpes-Maritimes, et le Général Roubert, premier Aide de camp.

A la gauche de Madame la Princesse Héritière, avaient pris place le Général Mittelhauser, commandant la 29<sup>e</sup> Division à Nice; M. Ribard, Chef de Cabinet du Préfet des Alpes-Maritimes, et M. Noghès, Secrétaire particulier de LL. AA. SS. la Princesse Héritière et le Prince Pierre.

**PARTIE OFFICIELLE****ARRÊTÉS MINISTÉRIELS**

Nous, Ministre d'Etat de la Principauté, Vu l'Ordonnance Souveraine en date du 19 juin 1920, instituant, dans la Principauté, une Chambre Consultative du Commerce, de l'Industrie et des Intérêts Fonciers et Professionnels Étrangers;

Vu la délibération, en date du 6 avril 1927, du Conseil de Gouvernement;

**Arrêtons :****ARTICLE PREMIER.**

La session d'Avril de la Chambre Consultative s'ouvrira le jeudi 28 du même mois, au siège de cette Assemblée, boulevard Albert I<sup>er</sup>, à la Condamine.

**ART. 2.**

La Chambre délibérera sur les affaires inscrites à l'ordre du jour ci-après :

- 1<sup>o</sup> Renouvellement du Bureau pour l'année 1927;
- 2<sup>o</sup> Communications du Gouvernement concernant les travaux des sessions précédentes;
- 3<sup>o</sup> Étude et discussion des projets soumis par le Gouvernement;
- 4<sup>o</sup> Vœux et propositions;
- 5<sup>o</sup> Correspondance.

**ART. 3.**

M. le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent Arrêté.

Fait à Monaco, en l'Hôtel du Gouvernement, le dix-neuf avril mil neuf cent vingt-sept.

Pr le Ministre d'Etat,  
Le Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur,  
B. GALLÈPE.

## CULTES

S. A. S. le Prince Souverain, LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre, ont assisté, dimanche, à la Cathédrale, à la Grand'Messe Pontificale, qui a été célébrée par S. G. M<sup>gr</sup> Clément, Evêque de Monaco, à l'occasion de la Solennité de Pâques.

Leurs Altesses Sérénissimes, qui avaient pris place dans le transept, étaient accompagnées de M<sup>me</sup> la Comtesse Gastaldi et de M<sup>me</sup> J. Bartholoni, Dames d'honneur de S. A. S. la Princesse Héréditaire, du Général Roubert, premier Aide de camp, et du Capitaine Millescamps, Officier d'ordonnance de S. A. S. le Prince Souverain.

S. A. S. le Prince Souverain, LL. AA. SS. la Princesse Héréditaire et le Prince Pierre ont honoré de Leur présence la Grand'Messe solennelle célébrée, mardi dernier, en l'Eglise Saint-Charles, à l'occasion du cinquantenaire sacerdotal de M. le Chanoine Accica, Curé de la Paroisse.

Leurs Altesses Sérénissimes étaient accompagnées de M<sup>me</sup> Jean Bartholoni, Dame d'honneur de S. A. S. la Princesse Héréditaire, et du Capitaine Millescamps, Officier d'ordonnance de S. A. S. le Prince Souverain.

Leurs Altesses Sérénissimes ont été reçues, à Leur arrivée, par S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque entouré de M<sup>gr</sup> Lesage, des Chanoines Dary, Delpech, Durand, Carli, Retz et Sajot et des membres du Clergé.

La Famille Souveraine a pris place dans le Chœur.

Vis-à-vis de Leurs Altesses Sérénissimes, se tenait S. G. M<sup>gr</sup> Clément, entouré de M<sup>gr</sup> Lesage, des Chanoines et des représentants du Clergé.

La Messe a été célébrée par M. le Chanoine Accica, assisté de l'Abbé Rocher et du R. P. Giordan.

Au cours de l'office, la *Schola Cantorum* des Pères Franciscains, et M. Radaëlli, organiste, se sont fait entendre dans un programme de musique religieuse.

A l'Evangile, S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque a prononcé une éloquente allocution et a donné lecture de la Bénédiction apostolique transmise, au nom du Souverain Pontife, par S. Em. le Cardinal Gasparri au Chanoine Accica.

A l'issue de la cérémonie, Leurs Altesses Sérénissimes ont été reconduites jusqu'à Leurs voitures avec le même cérémonial qu'à l'arrivée.

## ÉCHOS & NOUVELLES

La Société l'Épée et le Pistolet de Monaco a enregistré un nouveau et brillant succès, au tournoi de Nice organisé pour la désignation du Champion de la Côte d'Azur chargé de prendre part au Championnat de France.

Ce titre envié a été remporté pour la seconde fois par M. Louis Prat, fils et élève du Maître Jules Prat.

L'E. P. M. était, en outre, représentée dans la finale par MM. Semeria, Acquaviva et Gauberti.

## VARIÉTÉS

### Les Ouvriers de Génie

BARTHELEMY THIMONNIER

Inventeur de la machine à coudre

*L'histoire de cette invention essentiellement populaire qu'est la machine à coudre est, dans sa tragique amertume, celle de bien d'autres découvertes géniales. Son inventeur, Barthélemy Thimonnier, petit ouvrier tailleur, ne rencontra qu'hostilité chez ceux-là même dont son précieux outil allait plus tard faciliter le travail et améliorer le sort. Il ne perdit cependant jamais courage, lutta jusqu'au bout pour faire triompher son invention. Comme tant d'autres ouvriers de génie, il mourut dans la misère, alors que sa découverte, exploitée par des hommes d'affaires habiles, allait être la source de fortunes colossales. Dououreux exemple de l'ingratitude des hommes à l'égard de leurs plus incontestables bienfaiteurs.*

L'inventeur dont nous allons vous parler aujourd'hui n'était qu'un bien modeste ouvrier. Il devait pourtant, par sa découverte, révolutionner toute une branche du travail. Près de trente ans, il s'acharna à faire connaître la machine qu'il avait inventée : mais il ne rencontra, dans son pays, qu'indifférence, hostilité. Et lorsque, épuisé, désespéré, il mourut, en 1857, il laissait sa femme et ses enfants dans un état voisin de la misère.

Cet homme s'appelait Barthélemy Thimonnier. Il était né à l'Arbresle, près de Lyon, en 1793. Venu, tout enfant, à Amplepuis, il y apprit l'état de tailleur et s'y maria en 1813.

Mais, tout en tirant son aiguille, le petit ouvrier tailleur, qui avait l'intelligence vive et l'esprit inventif, songeait à simplifier sa besogne par la construction d'un métier capable de coudre et de broder mécaniquement.

En 1825, il vint travailler à Saint-Etienne et s'appliqua à réaliser son rêve. Pendant quatre années, il s'adonna sans relâche à ses recherches. Enfin, en 1829, il réussit à fabriquer un métier à coudre au point de chaînette, premier essai de la machine à coudre qu'il devait, construire plus tard, et que le musée historique des tissus de Lyon conserve aujourd'hui.

Un dessinateur de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, avec lequel il s'associa, fit les dessins et fournit l'argent nécessaire à la prise d'un brevet ; une Société fut constituée pour l'exploitation, et les deux associés s'en vinrent à Paris, pleins d'espoir.

Dans un local de la rue de Sèvres, ils installèrent, vers 1830, un atelier pour la confection des vêtements militaires. Quatre-vingts métiers à coudre furent construits sur les modèles de Thimonnier. Les commandes affluaient, quand l'invention nouvelle vit se déchaîner contre elle une véritable émeute. Les ouvriers tailleurs, voyant dans la machine de Thimonnier une concurrence de nature à modifier à leur détriment les conditions de la main-d'œuvre, envahirent l'atelier, brisèrent les métiers et menacèrent l'inventeur de lui faire un mauvais parti.

Epouvanté, ruiné, Thimonnier, qui n'avait pu sauver à grand-peine qu'un seul de ses métiers, reprit tristement la route d'Amplepuis, où il rentra, en 1832, plus pauvre qu'il n'en était parti.

Deux ans plus tard, ayant oublié ses déboires passés, il revenait dans la capitale. Il avait apporté diverses améliorations à sa machine, et il espérait bien, cette fois, voir triompher son invention.

Plus malheureux encore que lors de son premier voyage, il ne parvint pas même à y intéresser qui que ce fût. Il lutta, dépensa jusqu'à son dernier sou,

et, quand il fut à bout de ressources, se décida seulement à regagner Amplepuis.

Mais, comme il n'avait plus de quoi monter dans les voitures publiques, le pauvre homme partit à pied. Il emportait sur son dos sa chère machine et quelques marionnettes du guignol lyonnais, avec lesquelles il comptait gagner son pain en cheminant.

De fait, il s'arrêtait dans les villages et donnait des représentations en plein vent. Quand les paysans avaient bien ri aux facéties de Guignol et de Gnafron, Thimonnier quittait la gaudriole pour le genre sérieux. Il exhibait son métier à coudre et le faisait fonctionner devant ses auditeurs. Et puis, il faisait la quête pour payer ses frais d'auberge et continuer sa route.

De retour à Amplepuis, le pauvre inventeur se remit au travail. Il fabriqua des métiers et parvint même à en vendre quelques-uns. Enfin, après plus de vingt ans d'efforts, il trouva un commanditaire à Villefranche (Rhône) et put entreprendre la fabrication en grand de sa machine, qu'il n'avait cessé de perfectionner. Mais, peu après, la Révolution de 1848 vint bouleverser, une fois de plus, les projets et les espérances de l'inventeur.

C'est alors que, désespérant de pouvoir jamais imposer son invention en France, Thimonnier s'en fut exposer sa machine en Angleterre. En ce pays de sens pratique, elle eut tout de suite un grand succès.

Rentré en France, il l'envoya à l'Exposition Universelle de 1855. Elle y remporta une médaille de première classe ; et le rapporteur du jury témoigna, dans son rapport, que c'était là le type qui avait dû servir à toutes les machines du même genre construites en Amérique et ailleurs.

Enfin, Thimonnier obtenait un témoignage officiel de la priorité de son invention. Mais c'était tout ce qu'il devait obtenir. Il ne pouvait en tirer aucun résultat pratique, aucun profit. Et c'est dans une véritable détresse que mourut deux ans plus tard le pauvre ouvrier de génie.

(Le Muscle)

ERNEST LAUT.

Etude de M<sup>e</sup> ALEXANDRE EYMIN,  
docteur en droit, notaire,  
2, rue du Tribunal, Monaco.

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Alexandre Eymin, docteur en droit, notaire à Monaco, soussigné, le vingt-cinq mars mil neuf cent vingt-sept, dont expédition, transcrite au Bureau des Hypothèques de Monaco, le quatre avril suivant, vol. 215, n<sup>o</sup> 4, a été déposée, ce jourd'hui même, au Greffe Général des Tribunaux de la Principauté ;

M. Léon BAUGÉ, Chevalier de la Légion d'honneur, notaire à Saïgon (Cochinchine française), domicilié à Saïgon, a acquis :

De MM. Michel FONTANA et Philippe GAMBA, tous deux entrepreneurs de travaux publics et maritimes, demeurant avenue de la Gare, quartier de la Condamine, à Monaco ; M. Fontana, époux de M<sup>me</sup> Albertine-Marie-Thérèse-Clémence PACHIAUDI, et M. Gamba, époux de M<sup>me</sup> Rosalie BARBERIS ;

Une grande maison de rapport appelée *Garden Palace*, sise rue Plati, lieu dit les Révoires, quartier de la Condamine, à Monaco, élevée, à l'est, de six étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, ensemble le terrain sur lequel elle repose et qui en dépend, d'une superficie approximative de cinq cent soixante et un mètres carrés soixante-dix décimètres carrés, porté au plan cadastral sous le numéro 77 p. de la section A, confinant, dans son ensemble : vers le nord, à une maison appelée *Pavillon du Parc*, appartenant à M. Delloye, mur mitoyen ; vers le sud, à la propriété

Jacquet ou acquéreur ; vers l'est, aux propriétés Giordano et Vedovelli ; et, vers l'ouest, à la rue Plati.  
Ensemble le droit de passage attaché à la dite maison sur la terrasse est du Pavillon du Parc.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix principal de un million six cent mille francs, ci..... 1.600.000 fr.

Pour l'exécution de ce contrat, domicile a été élu, par les parties, à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Eymin, notaire soussigné.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre, sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le 21 avril 1927.

Pour extrait :  
(Signé :) ALEX. EYMIN.

### Retrait de Cautionnement de Notaire (Première Insertion.)

La Trésorerie Générale de la Principauté de Monaco est saisie d'une demande de retrait du cautionnement de M. Lucien LE BOUCHER qui a cessé, à la date du 16 juin 1922, ses fonctions de notaire.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être formées avant le délai d'un mois qui suivra la troisième insertion de la présente, entre les mains de M. le Préposé à la Caisse des Dépôts et Consignations, Palais de Monaco.

Étude de M<sup>e</sup> AUGUSTE SETTIMO, notaire,  
41, rue Grimaldi, Monaco.

### Vente de Fonds de Commerce (Deuxième Insertion.)

Aux termes d'un acte reçu par M<sup>e</sup> Auguste Settimo, notaire à Monaco, soussigné, le onze avril mil neuf cent vingt-sept ;

M. Cyril Naville GREEN, hôtelier, demeurant à Monte-Carlo, 31, boulevard du Nord ;

M. Jukes JANSON, hôtelier, demeurant précédemment à Monte-Carlo, 31, boulevard du Nord, actuellement à Londres ;

Et M. Henri-Théophilus JOHNSON, hôtelier, demeurant à Londres, 424, Upper Richmond Road Putney ;  
Ont vendu :

A M. Joseph OLIVIÉ, propriétaire, demeurant à Monaco, 2, rue Caroline ;

Et à M. Charles BERNASCONI, propriétaire, demeurant à Monaco, villa L'Émeraude, boulevard de Belgique ;

Le fonds de commerce d'hôtel, café, restaurant, autrefois dénommé *Flobert's Trianon*, et actuellement connu sous le nom de *The Embassy*, que MM. Green, Janson et Johnson exploitaient et faisaient valoir à Monte-Carlo, boulevard du Nord, n° 31.

Avis est donné aux créanciers des vendeurs, s'il en existe, d'avoir à former opposition sur le prix de la dite vente, dans le délai de dix jours à compter de la date de la présente insertion, au domicile élu à cet effet par les parties, en l'étude de M<sup>e</sup> Auguste Settimo, notaire soussigné, sous peine de ne pouvoir critiquer les paiements effectués en dehors d'eux.

Monaco, le 21 avril 1927.

(Signé :) A. SETTIMO.

### Cession de Fonds de Commerce (Deuxième Insertion.)

Suivant acte sous seing privé en date du 9 avril 1927, enregistré, M. Albert MARTIN a vendu à M. Jean-Baptiste MARTINI, boucher, demeurant à Monaco, 20, rue Caroline, le fonds de commerce de boucherie qu'il exploitait au marché de la Condamine, sous l'enseigne « Boucherie des Halles ».

Faire opposition dans les délais légaux au domicile de l'acquéreur ou au marché.

## HANDWORK

Société Anonyme Monégasque  
Au Capital de 1.000.000 de francs.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués au siège social, Park-Palace, Monte-Carlo, en Assemblée Générale extraordinaire, pour le samedi 7 mai, à 15 heures.

ORDRE DU JOUR :

Ratification de l'augmentation du capital social de 1 à 2 millions et modifications des Statuts.

Pour pouvoir assister à cette Assemblée les propriétaires d'actions doivent, conformément aux Statuts, déposer leurs titres au siège social, cinq jours au moins avant l'Assemblée. Les récépissés des dépôts dans les banques équivalent au dépôt des titres eux-mêmes.

Le Conseil d'Administration.

## PARQUET GÉNÉRAL DE MONACO

(Exécution de l'article 381 du Code de Procédure pénale.)

Suivant exploit de Vialon, huissier, en date du 19 avril 1927, enregistré, le nommé MILANI (Joseph), dit Milano, âgé de 30 ans environ, employé de garage, ayant demeuré à Beausoleil, actuellement sans domicile ni résidence connus, a été cité à comparaître personnellement, le mardi 7 juin 1927, à 9 heures du matin, devant le Tribunal Correctionnel de Monaco, sous la prévention de vol, — délit prévu et puni par les articles 377 et 399 du Code pénal.

Pour extrait :

P. le Procureur Général,  
(Signé :) HENRI GARD.

## Chemins de Fer de Paris à Lyon et la Méditerranée

### Pour visiter l'Avallonnais et le Morvan.

Le moyen le plus pratique et à la fois le plus économique pour visiter toutes les curiosités que recèle l'admirable région de l'Avallonnais et du Morvan, c'est d'en parcourir les routes en automobile.

Les autocars P. L. M., qui sillonnent cette région du 10 avril au 30 septembre, offrent, à cet égard, aux touristes toutes les commodités désirables : confort, régularité des horaires et choix judicieux des itinéraires.

Les mardi, jeudi et dimanche, du 10 au 24 avril, les jeudi et dimanche du 25 avril au 30 juin, des voitures partent le matin d'Avallon et y reviennent le soir même en passant par Quarré-les-Tombes, la Pierre-qui-Vire, Gouloux, Le Lac des Settons, Montsauche, Lormes, le château de Chastellux, Pierre-Perthuis, Saint-Père, Vézelay et Sermizelles.

Du 2 juillet au 30 septembre, ce circuit sera remplacé par deux autres, qui partiront également d'Avallon, l'un pour la visite de l'Avallonnais, l'autre pour celle du Morvan. Le premier aura lieu tous les jours et permettra de visiter La Pierre-qui-Vire, Quarré-les-Tombes, Chastellux, Pierre-Perthuis, Saint-Père, Vézelay et Arcy-sur-Cure. L'autre sera effectué les mardi, jeudi et dimanche, pendant les mois de juillet et de septembre ; tous les jours en août, et passera par Meluzien, Quarré-les-Tombes, la Roche du Chien, Gouloux, Montsauche, le Lac des Settons, Château-Chinon, Lormes et Chastellux.

## LISEZ

### JARDINS ET BASSES-COURS

Le plus de Conseils pratiques  
Pour le moins d'Argent dépensé

Un an, 24 numéros : 10 francs seulement.

Envoi gratuit des notices explicatives.

HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, PARIS (6<sup>e</sup>)

## MINERVA

Lire dans ce numéro : Notre grand concours de bébés : 60.000 francs de prix. — Les femmes devant la politique. — Nouvelles de la province. — Les menus de Minerva. — Le développement du sport féminin. — L'exposition du peintre Fabiano. — Notre double page de Mode : Nos jolies toilettes d'été pour la ville et pour le soir. — La vie littéraire. — L'Education financière de la femme. — Le courrier des lectrices. — Nos romans : Les Danaïdes de M<sup>me</sup> Charlotte Chabrier (grand prix littéraire Minerva) et la Vestale du Gange par José Germain et E. Guerinon. — Le théâtre. — Les grandes vedettes de l'écran : Alice Tissot.

En vente partout. Prix : 1 franc.

F. FOUSSARIGUES, Directeur général.  
11<sup>bis</sup>, Rue Keppler. — PARIS.

## Les Annales

Dans l'éclatant numéro des *Annales* qui vient de paraître, M. Paul Valéry, de l'Académie française, dit comment il revint à la poésie ; Bernard Zimmer conte l'extraordinaire aventure de Harry Domela ou le Hohenzollern par occasion ; Francis Carco expose ses idées sur l'art moderne. Lire également la suite des souvenirs de Gyp, le voyage de Paul Morand au Mexique, l'admirable roman de François Mauriac, les critiques de Benjamin Crémieux, André Lang et Gérard Bauer, la lettre d'Yvonne Sarcey. Cinquante-deux pages de lecture pour 2 fr. 50. Ce numéro s'enlève plus rapidement encore que le précédent.

## Le Cachet de Paris

Journal de modes mensuel, exclusivement parisien. Gaudet et J. Métairie, éditeurs, 28, rue Bergère, Paris (ix<sup>e</sup>). Tarif des abonnements, avec un patron découpé par numéro et les suppléments en couleur 4 planches aquarelles : France 50 fr. — Etranger 60 fr. — Prix de vente au numéro : France et Colonies 6 fr. — Etranger 7 fr. En vente chez les principaux libraires.

## MAISONS POUR TOUS

La *Revue pratique de l'Habitation et du Foyer*, édition exceptionnelle de *Jardins et Basses-Cours*, multiplie les modèles de jolies maisons et les conseils pour les construire, même si vous n'avez pas d'argent. Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

## LE PANORAMA

(9<sup>e</sup> Année)

Le « PANORAMA », exclusivement illustré, paraît mensuellement sur grand format et sur 16 pages. A la fin de l'année, ses abonnés possèdent ainsi une collection unique de plus de 700 photographies.

Une réduction de 10 % est consentie à nos abonnés et à nos lecteurs, qui peuvent ainsi recevoir pour 9 francs par an un périodique paraissant mensuellement sur 16 et sur 20 pages grand format, tiré à l'héliogravure, exclusivement illustré, et dont les photographies peuvent être vues par tous.

Prix du numéro..... 1 franc.  
Abonnement d'essai (6 mois)..... 5 francs.  
Prix spécial de l'abonnement pour nos lecteurs et abonnés..... 9 francs.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Correspondants demandés dans toutes les villes de France

Abonnez-vous pour profiter des primes nombreuses offertes gratuitement par le « PANORAMA ».

A tout abonné qui lui procure UN abonnement, le « PANORAMA » envoie gratuitement et franc de port, un ouvrage appartenant à la superbe collection récemment créée par l'éditeur Fayard. Chaque volume de cette collection est tiré sur papier de luxe avec gravures sur bois.

286, boulevard Saint-Germain, Paris.

**CRÉDIT FONCIER DE MONACO**

Banque Monégasque

Autorisée par Ordonnance Souveraine du 13 juillet 1922

Siège Social : MONACO

11, boulevard Albert 1<sup>er</sup> — Téléphones : 5-86 et 6-85

Agence à MONTE-CARLO

Nouvel Hôtel de Paris — Téléphones : 2-93 et 5-55

*Comptes de Chèques.*Ouverture de crédits en compte courant.  
Escompte du papier de commerce. — Dépôts de titres.  
Paiements de tous coupons aux meilleures conditions.  
Valeurs locales.

Location de compartiments de coffres-forts.

**CHANGE.**

L'Agence de MONTE-CARLO reste ouverte pour le change pendant la saison, les samedis, veilles de fêtes après-midi et les dimanches jusqu'à midi.

*Toutes opérations de banque, de titres et de bourse au comptant et à terme.*

NOMBREUX CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

**ASSURANCES**INCENDIE — VIE — ACCIDENTS — VOL  
RENTES VIAGÈRES — CHOMAGE**LA FRANCE** =====Compagnie Anonyme à Primes fixes, fondée en 1837  
A PARIS, 14, rue de Grammont  
Capital social : 20 millions**LA CONCORDE** =====Compagnie Anonyme à Primes fixes, fondée en 1905  
A PARIS, 72, rue Saint-Lazare  
Capital social : 10 millions

LOUIS BIENVENU

AGENT GÉNÉRAL

1, avenue Crovetto (boulevard de l'Ouest), MONACO  
— Téléphone (5-54). —**ÉLECTRICITÉ**

Téléphone 2.12

APPLICATIONS GÉNÉRALES

**G. BARBEY**Maison Principale  
SPRING PALACE  
33, boul. du Nord**MONTE CARLO**Magasin d'Exposition  
VILLA SAN-CARLO  
22, boul. des Moulins**Comptoir National d'Escompte  
DE PARIS**Société Anonyme au Capital de  
250 millions de francs entièrement versés.**AGENCES DE**

MONTE CARLO : Galerie Charles III

LA CONDAMINE : 25, Boulevard Albert 1<sup>er</sup>

MENTON : Avenue Félix-Faure

Escompte :: Recouvrements :: Chèques  
Dépôts de Fonds à vue :: Dépôts de Titres  
Ordres de Bourses :: Avances sur Titres  
Mandats de voyage :: Lettres de Crédit  
Change de Monnaies étrangères  
Location de Coffres-forts

Caveaux Spéciaux

pour la garde des Titres, Colis et Objets précieux

**BAINS DE MER DE MONACO**

(Saison d'Hiver)

**PLAGE DE LARVOTTO**Hydrothérapie Marine :: Douches  
= Héliothérapie (SOLARIUM) =  
==== Leçons de Natation ====

Ouvert tous les jours, de 9 h. 30 à 15 heures

**Minerva**Le plus moderne, le plus complet des Journaux consacrés à la femme.  
12, 16, 20, 24 et 28 pages, format des grands Quotidiens, tirées en héliogravure et en typographie.10.000 lignes de texte inédit, 120 clichés photographiques  
1 Roman inédit, 2 nouvelles, de nombreux concours.Le numéro  
0 fr. 50  
2, Rue de Clichy, 2 - Paris.F. FOUSSARIGUES  
Directeur général  
(Fondateur du Journal "Eve")**ASSURANCES****Incendie - Vie - Accidents - Vol**

L. PERUGGIA

Direction : Place Cassini, NICE

**L'Abeille**

Compagnie anonyme d'assurances à prime fixe, contre l'incendie.

**La Foncière**LA C<sup>ie</sup> LYONNAISE  
D'ASSURANCES MARITIMES  
RÉUNIES.Comp<sup>te</sup> d'assurances contre les risques de transports par terre et par mer. Assurances des transports-valeurs. Assurances contre les risques de voyages dans le monde entier. Assurances contre le vol.**La Préservatrice**C<sup>ie</sup> Assurances contre les accidents de toute nature : automobiles, chevaux et voitures, tramways, fêtes publiques, tirs, feux d'artifice, bris des glaces. Responsabilité civile des entrepreneurs.

Agent pour la Principauté de Monaco et Beausoleil

J.-B. FARAUT { 6, avenue de la Gare, Monaco  
at  
Villa Le Vallonnet, Beausoleil.**SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT**

INDUSTRIEL et COMMERCIAL et de DÉPÔTS

Société Anonyme fondée en 1865.

Capital : 75 millions. - Réserves : 25.850.000.

Siège social à MARSEILLE, 75, rue Paradis.

Succursale à PARIS, 4, rue Auber.

Président : M. Edouard Cazalet.

**Groupe des Agences de Nice :**

NICE, 45, boulevard Dubouchage. =====

MONTE CARLO (Park-Palace). =====

MONACO (La Condamine) 45, rue Grimaldi. =====

MENTON, 1, rue de Verdun. =====

Correspondants dans toutes les villes de France et principales villes de l'Étranger.

Opérations de la Société : Comptes de dépôts productifs d'intérêts. — Envoi et transfert de fonds et délivrance de chèques pour la France et l'Étranger. — Garde de titres. — Escompte. — Recouvrements. — Change de monnaie. — Garde d'objets précieux. — Encaissement de coupons. — Avances garanties. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Lettres de crédit.

**APPAREILS et PLOMBERIE  
SANITAIRES****Henri CHOINIÈRE**18, Boulevard des Moulins  
MONTE CARLO

TÉLÉPHONE : 0-08

FUMISTERIE — CHAUFFAGE CENTRAL  
Distribution d'Eau chaude.**BULLETIN**

DES

**OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR****Titres frappés d'opposition.**Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 14 juin 1926. Un livret de petit dépôt au porteur de la Banca Commerciale Italiana (France), portant le numéro 433.Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 30 juin 1926. Deux Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 10487 et 36095.Exploit de M<sup>e</sup> Charles Soccal, huissier à Monaco, en date du 4 août 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 22566.Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 1<sup>er</sup> octobre 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 36813.Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 21 octobre 1926. Six Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 13354, 305303, 306730, 348772 à 348774 inclus.Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 7 mars 1927. Dix Actions de la Société Immobilière du Park-Palace portant les numéros 1609 à 1613 inclus et 1624 à 1628 inclus.Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 15 avril 1927. Sept Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant les numéros 28961, 28962, 33712, 38950, 38951, 55089, 58961.**Mainlevées d'opposition.**Exploit de M<sup>e</sup> Ch. Soccal, huissier à Monaco, en date du 14 juin 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 22566.Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 30 septembre 1926. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 38961.Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 15 avril 1927. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers de Monaco, portant le numéro 38949.**Titres frappés de déchéance.**

Néant.